



BULLETIN D'INSCRIPTION 2022-2023

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse complète :

Téléphone : Adresse email :

Nationalité : Sexe :

Arme : Arc classique Arc à poulies

Joindre OBLIGATOIREMENT :

Certificat médical d'aptitude de moins de 3 ans

EXCEPTE pour les moins de 18 ans qui n'ont plus à fournir de certificat médical d'aptitude au tir à l'arc, y compris pour la pratique de la compétition, sauf s'ils ont répondu au moins une fois oui au questionnaire de l'arrêté du 7 mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur remis

Cotisation (chèque à l'ordre de Excelsior Tir à l'Arc)

Jeune homme (- 18 ans) 155 €

Jeune femme (- 18 ans) 145 €

Adulte homme 185 €

Adulte femme 175 €

Droit d'encadrement 120 €

Droit de paille 65 €

Options complémentaires (chèque à l'ordre de Excelsior Tir à l'Arc)

Kit débutant (carquois, flèches, dragonne, protège-bras, palette) 65 €

Prêt d'un arc d'initiation pour les archers de 1^{ère} année 0 €

Location d'arc débutant possible à partir de la 2^{ème} année 70 €

La cotisation inclus l'assurance individuelle accident FFTA (0,25 €).

Pour les familles, nous accordons une réduction de 10 % du total à partir de deux inscriptions.

Nous acceptons les chèques vacances et le Pass'Région soit 30 € de réduction.

Une aide du CCAS de Chaponost est possible sous conditions.

Chèques pour la caution bénévolat (2 x 20 €, non encaissés par archer non débutant)

Autorisation J'autorise l'utilisation de mon image (photo, vidéo...) par le club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

ATTENTION, à compter du 15 octobre 2022, tout archer avec un dossier incomplet n'aura plus l'autorisation de tirer



AUTORISATION PARENTALE POUR LES ADHERENTS MINEURS 2022-2023

Je, soussigné(e), père / mère / tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone : Adresse email :

déclare avoir plein exercice de l'autorité parentale sur mon enfant

Nom : Prénom :

ET, je l'autorise :

à pratiquer le Tir à l'Arc et à participer aux diverses manifestations organisées au sein du club

à rentrer seul à son domicile à la fin des entraînements ou des compétitions

Si non, merci de préciser le nom et la qualité de la personne pouvant prendre en charge votre enfant

.....

ET, j'autorise le club à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne santé de mon enfant, y compris l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale si recommandée par le corps médical consulté OUI NON

ET, je m'engage à transmettre aux dirigeants et encadrants du club toutes les informations importantes concernant la santé de mon enfant :

- Allergies connues :

- Traitement en cours :

- Médicaments interdits :

- Personne à contacter :

- Personne à contacter :

Fait à :

Le :

ATTENTION, à compter du 15 octobre 2022, tout archer avec un dossier incomplet n'aura plus l'autorisation de tirer